



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conséquences

Question écrite n° 99264

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les menaces qui pèsent sur nos approvisionnements en gaz et notre sécurité nationale. En effet, le géant russe Gazprom, extracteur de gaz dont nous dépendons, a récemment menacé de transférer ses approvisionnements de gaz de l'Europe vers l'Asie si l'Union européenne s'opposait aux projets d'expansion de Gazprom. Toute la presse européenne s'est inquiétée d'une prise de contrôle de l'approvisionnement de gaz de l'Europe. Gazprom, un monopole d'État russe, offre un levier politique considérable à la Russie alors que notre pays est totalement dépendant de cette entreprise en gaz. Cette dépendance et vulnérabilité remettent en cause notre sécurité nationale. Or le Gouvernement n'a pris aucune position ni aucune mesure pour faire face à ce danger. Il lui demande de préserver la sécurité nationale, l'indépendance de notre pays et de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Texte de la réponse

La France et la Russie ont un partenariat de longue date dans le domaine du gaz naturel, les premières livraisons de gaz russe en France datant de plus de trente ans. Durant cette période, en dehors de quelques incidents isolés portant sur des quantités réduites de gaz, la France n'a jamais eu à subir de rupture d'approvisionnement de la part de Gazprom. Cela a été également vrai au début de l'année 2006, puisqu'en dehors d'une baisse de l'ordre de 20 % les 1er et 2 janvier, les livraisons de gaz ont été globalement conformes à nos attentes. Aujourd'hui, toutes les déclarations de la Russie confirment son intention de continuer à respecter les contrats existants avec les entreprises européennes. Ces mêmes déclarations réaffirment son attachement à l'existence de contrats de long terme avec l'Union européenne, malgré l'annonce de projets de livraison de gaz russe en Asie, voire aux États-Unis. Le Gouvernement français s'attache bien évidemment à poursuivre un dialogue fructueux avec la Russie. Il s'agit d'une part de sécuriser les investissements en exploration et production en Russie et, d'autre part, d'inciter la Russie à augmenter son efficacité énergétique. Ces deux actions combinées permettront d'augmenter la production et, plus encore, les exportations, de façon à satisfaire la demande future en gaz. Notre sécurité d'approvisionnement repose également sur une bonne diversification d'approvisionnement. La France est le pays de l'Union européenne qui dispose du portefeuille d'approvisionnement le plus varié. Les importations, par gazoduc ou méthanier, proviennent essentiellement de Norvège, des Pays-Bas, de Russie, d'Algérie, du Royaume-Uni, d'Égypte et du Nigeria. Le développement de nouveaux terminaux de regazéification nous permettra de diversifier encore plus nos importations. La sécurité du réseau français de gaz repose aussi sur les obligations de service public, qui imposent en France aux fournisseurs de gaz de pouvoir pallier une défaillance de six mois de leur principale source d'approvisionnement. La France agit également à l'échelon européen pour que la sécurité d'approvisionnement de l'Union européenne soit mieux prise en compte collectivement et pour que la Russie s'engage plus étroitement sur des principes communs, par exemple en signant la Charte de l'énergie.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99264

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7189

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4523